

ROUSSET

Pays d'Aix Initiatives dynamise le tissu économique local

Connu pour sa zone d'activités et ses entreprises, Rousset est aussi un village avec des commerces dynamiques que la municipalité s'efforce de soutenir tout comme elle accompagne l'artisanat local et le développement agricole. C'est pour rendre hommage à ses acteurs que la municipalité a accueilli en salle des mariages des commerçants et artisans roussetains. Choisis ces dernières années par des comités d'experts et de pairs pour la crédibilité et la stature de leur projet, leur emplacement, leur activité ou leur personnalité, ils ont reçu des chèques de Pays d'Aix Initiatives (PAI) en présence du maire, Jean-Louis Canal, Philippe Pignon, adjoint au commerce local, l'équipe administrative de PAI et son président, Patrick Boucheron, ainsi que des parrains des lauréats.

La municipalité avait convié Patrick Peubez, directeur de St-Microelectronics, Christine Fabre, présidente du Groupement des industries de la haute vallée de l'Arc (Gihva) ou encore Laure Carbuccia, présidente de l'association des commerçants Vivre Rousset.

Patrick Boucheron a présenté les missions de PAI et dressé un historique de l'association qui ne compte que quatre salariés permanents, et est essentiellement composée de professionnels bénévoles qui donnent de leur temps pour conseiller et accompagner de nouveaux entrepreneurs. Pour autant, PAI traite chaque année près d'une centaine de dossiers et devrait, en 2015, dépasser le



Jean-Louis Canal, maire, Patrick Boucheron, président PAI, les lauréats Élodie Lecuire, Éric Schild, Sylvie Moulaire et Philippe Pignon, adjoint au commerce local.

/ PHOTO F.V.

seuil symbolique pour atteindre 110 dossiers reçus. L'association affiche une réelle volonté d'être et rester présente sur l'ensemble du territoire malgré la disparition programmée

de la CPA, principale source de financement. Patrick Boucheron n'a pas caché ses inquiétudes quant au devenir de l'association en l'absence de certitude sur les financements

à venir d'une métropole en gestation.

Puis, il a présenté chaque lauréat présent avant de les inviter à prendre la parole: Élodie Lecuire (Tattoo voyages), Éric Schild (Éric et le jardin, aménagement et entretien paysagers), Sylvie Moulaire (Biocoop Sainte Victoire) et Silvio Piludu (CPR, plomberie chauffage et climatisation). Chacun a pu souligner la qualité d'écoute rencontrée tout au long de la constitution de leur dossier et se féliciter de l'accompagnement humain qui complète cette aide financière sur un plus long terme.

Florence VATIN

LE PAI, KÉSAKO ?

Le taux de recouvrement des prêts accordés par PAI est de 97% ce qui permet d'aider les nouveaux entrepreneurs et réinjecter l'argent remboursé sur de nouveaux projets. PAI est en cela un outil de développement économique qui décèle et favorise les initiatives créatrices d'emplois par la création, reprise ou le développement de très petites entreprises. Elle gère un fonds de prêts d'honneur (sans intérêt et sans garanties) destiné à financer des entreprises installées en Pays d'Aix. Plus de 700 000 € sont engagés chaque année.